

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 08 février 2024

Objet : Lancement d'un marché d'études et de travaux pour assurer les opérations de Vie du Réseau de l'infrastructure de collecte, de transport et de distribution du réseau d'initiative publique à très haut-débit sur les départements de la Haute-Vienne et de la Creuse

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le trente janvier 2024, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice: 54 - 164 voix Présents :38 (dont 7 procurations) -136 voix Votants: 38 Pour soit 136 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT Mr François VINCENT – 15 voix – 1° VP – PRESENTIEL

Mme Hélène ROME – 6 voix – 2ème VP - VISIO Mme Hélène FAIVRE - 6 voix - 3ème VP - VISIO

Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP – VISIO Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP – PRESENTIEL Mr Alain GRASS - 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7^{ème} VP - PRESENTIEL Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO

Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO

Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mme Rome) – 2 voix

Mme Céline COLLET-DUFAYS - 1 voix - VISIO

Mr Bernard CONTINSOUZAS - (suppléant de Mr P. Vidau) - 2 voix - VISIO

Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL

Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr Bost) - 2 voix

Mr Thierry GODME - 1 voix - VISIO

Mr Fabien HABRIAS - (suppléant de Mr P.Allard) - 1 voix - VISIO

Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Vincent) – 15 voix Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – VISIO

Mr Henri LECLERE – 1 voix – VISIO

Mr Jean-Luc LEGER - 6 voix - VISIO

Mr Yves LE GOUFFE - 1 voix - VISIO

Mr Etienne LEJEUNE - (procuration à Mr Leclère) 1 voix

Mr Alain MARSAT - (suppléant de Mr F.Comby) - 1 voix - VISIO

Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO

Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – VISIO

Mr Pierre PEYRAMAURE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 2 voix Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) - 2 voix Mme Valérie SIMONET - (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix

Mr Daniel SOURTY – (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix - PRESENTIEL

Mme Bernadette TROUBAT – (suppléante de Mr Destruhaut) – 6 voix - VISIO

Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – VISIO

Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO

Mr Rémy VIROULAUD - 2 voix - PRESENTIEL

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE - (et son suppléant) - 1 voix

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix

Mr Bernard LAUSERIE - (et son suppléant) - 1 voix

Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) 2 voix
Mr Jean Marie MASSY – (et son suppléant) - 1 voix

Mr Jean-Michel MONTEIL - (et sa suppléante) - 1 voix

Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix

Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix

Conseiller Départemental Hte-Vienne

Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

Vice-Présidente Département Corrèze

Vice-Présidente Département Creuse

Conseiller Agglo Bassin Brive

Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine

Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Vice-Président CC Pays d'Uzerche

Vice-Président CC Portes Creuse Marche Président du Syndicat de la Diège

Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud

Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive

Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest

Conseiller Communautaire Tulle Agglo

Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Adjointe au Maire de Limoges

Vice-Président de la CC Val de Vienne

Vice-Président de la CC POL

Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature

Président CD87

Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret

Conseiller Départemental Creuse

Président de la CC Briance Combade

Président CC Pays Sostranien

Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour

Conseiller communautaire CC Noblat

Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière

Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Délégué communautaire Syndicat de la Diège

Vice-Président Agglo Bassin Brive

Présidente du Département de la Creuse

Conseiller communautaire CC Pays Dunois

Conseillère Départementale CD87

Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin Adjoint au Maire Ville de Limoges

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières

Vice-Président Agglo Grand Guéret

Vice-Présidente Département Corrèze

Vice-Président de la CC POL
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire CC ELAN

Adjoint au Maire de la Ville de Limoges

Vice-Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus

Vice-Président CC Midi Corrézien

Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne

Président CC Bénévent Grand Bourg Vice-Président CC Gartempe St Pardoux

Délégué titulaire du Syndicat de la Diège Vice-Président de la CC Creuse Confluence

Conseillère Départementale de la Corrèze







En référence à la délibération 624 du 29 juin 2018, un marché d'études et de travaux a été attribué le 30 mars 2020 à la société Axione, pour 3 lots (1 par département) composant ce marché.

Ce marché court jusqu'au 29 mars 2024 pour les 3 lots. Une enveloppe de 2M€ est prévue sur chaque lot.

Sur le lot Corrèze, l'enveloppe ayant été consommée avant la fin du marché, en référence à la délibération N° 844 du 13 décembre 2022, un nouveau marché a été lancé et il a été attribué à Axione le 31 juillet 2023

Au vu de la poursuite de l'activité nécessaire sur les années à venir en Haute-Vienne et en Creuse, il est proposé de lancer une nouvelle consultation pour un marché d'études et de travaux pour la mise en œuvre d'opérations de Vie du Réseau sous la forme suivante :

- 2 lots
 - 1 Lot Haute-Vienne
 - 1 lot Creuse
- sur une durée de 4 ans maximum (3 ans reconductible 1 an maximum)
- marché à bons de commande sans minimum et avec un maximum de sept millions d'euros
 - 3 millions pour la Creuse
 - 4 millions pour la Haute-Vienne
- selon une procédure formalisée en application des dispositions du code des marchés publics

Ce marché impacte les Budgets Annexes Creuse et Haute-Vienne.

Ces 2 opérations pluriannuelles seront gérées en Autorisation de Programme (AP) conformément au rapport n°4 du présent comité syndical et selon la planification budgétaire indicative ci-dessous :

Objet	Nom de l'opération	Budget de référence	Section	Туре	Année d'origine	Date création AP	Durée en année	Montant total	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Travaux de vie et	Etudes et Travaux "Vie du											
sécurisation du réseau	réseau" sur le département			1							1	
de fibre	de la Creuse	BA23	Invest	AP	2024	08/02/2024	4	3 000 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	1 200 000 €
Travaux de vie et	Etudes et Travaux "Vie du											
sécurisation du réseau	réseau" sur le département											
de fibre	de la Haute-Vienne	BA87	Invest	AP	2024	08/02/2024	4	4 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000€	1 000 000 €	1 000 000 €
Total		Part						7 000 000 €	1 600 000 €	1 600 000 €	1 600 000 €	2 200 000 €

Ces dépenses d'investissement seront financées par des recettes d'investissement de chacun des 2 budgets annexes concernés.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- d'approuver le lancement de la consultation pour un marché d'études et de travaux pour la mise en œuvre d'opérations de Vie du Réseau sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, dans le cadre d'une procédure formalisée, avec 2 lots (1 par département), sur 4 ans et sous forme de bons de commande sans minimum et avec maximum de sept millions d'euros (3 millions pour le lot Creuse, 4 millions pour le lot Haute-Vienne);
- d'autoriser le Président à notifier, engager, exécuter et régler ce marché de travaux ;
- d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ce marché.

Jean-Marie BOST Président de DORSAL